

Rapid Learning - 20 minutes

Code
701525

Durée
20
minutes

Tarif
Inter*
82 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender les responsabilités d'un Compliance Officer en matière d'anti-corruption

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en

Objectifs pédagogiques

- Définir si son organisation est assujettie à la mise en place du code de conduite
- Distinguer les différentes étapes à suivre pour la mise en place d'un code de conduite

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Le Compliance Officer doit-il répondre des manquements à l'obligation de conformité anticorruption ?

Les obligations issues de l'article 17

Les sanctions parapénales liées au non-respect de l'obligation de conformité anticorruption

Imputation des manquements à l'obligation de conformité anticorruption

Les délits imputables au Compliance Officer

Le Compliance Officer et le délit d'obstacle aux fonctions des agents habilités de l'Agence Française anticorruption

Le Compliance Officer et le délit d'obstacle à la transmission d'un signalement

Le Compliance Officer et le délit de divulgation des éléments de confidentialité de la procédure d'alerte

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.



LEFEBVRE DALLOZ COMPÉTENCES – Tour Lefebvre Dalloz – 10 Place des Vosges – 92072 Paris La Défense Cedex – Tél : 01 83 10 10 10 –

src-formation@lefebvre-dalloz.fr

S.A.S. au capital de 1 000 000,00 € – RCS Nanterre 479 163 131 – Code APE : 8559A – Siret : 479 163 131 00119

N° TVA intracommunautaire : FR 394 791 631 31 – N° de déclaration d'existence : 11 75 39169 75